

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENC2217185N.htm>

Programme	Public concerné	Calendrier	Caractéristiques	Objectifs	Financement	Opérateur	En savoir +
Programme européen Erasmus + 2021-2027 - action-clé 1 mobilité	Frais de voyage, de séjour et d'organisation Frais d'inscription au cours, de création de modules ou de guides Besoins spécifiques - Accès à la plate-forme linguistique	Demande d'accréditation à déposer avant octobre d'année n (19.10.2022) pour une demande de subvention à formuler en février chaque année n+1, le tout en vue de mobilités de 31 à 365 jours, à partir de juin et pour 15 ou 24 mois (années n+1, n+2 et n+3)	Mobilité d'observation (job shadowing) ou d'enseignement (ex.: enseigner sa discipline en langue étrangère et en contexte authentique d'établissement étranger)	Personnels : amélioration des compétences, de la qualité du travail, de la promotion des mobilités d'apprenants, des possibilités de développement professionnel, des compétences en langues étrangères et numériques; meilleure compréhension des pratiques, politiques et systèmes éducatifs ou des liens entre éducation formelle et non formelle ou entre formation professionnelle et marché du travail; réactivité à tous types de diversité; capacité accrue de changement et de réponse aux besoins de personnes à moindres opportunités; motivation et satisfaction accrues dans le travail quotidien Ecoles/EPLE: capacité accrue d'action européenne ou internationale, interaction innovante avec les apprenants, environnement plus moderne, dynamique et professionnel	Frais de voyage, de séjour et d'organisation Frais d'inscription au cours, de création de modules ou de guides Besoins spécifiques	Agence Erasmus+ France Education Formation	http://www.agence-erasmus.fr/ https://monprojet.erasmusplus.fr/ Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération drareic@ac-normandie.fr drareic@ac-normandie.fr
Programme franco-louisianais Codofil	Enseignants des premier et second degrés justifiant de trois années d'ancienneté dont deux en tant que titulaires et professeurs de français langue étrangère (FLE) justifiant de trois années d'expérience professionnelle.	Une année scolaire, renouvelable deux fois. Dépôts des candidatures du 1er octobre 2022 au 10 décembre octobre 2022.	Enseignement du français dans les écoles d'immersion en Louisiane	Perfectionnement de professeurs en anglais. Ouverture sur une culture et un système éducatif différents. Perfectionnement de la pratique professionnelle du FLE	Rémunération par les autorités de Louisiane	France Education International (F.E.I.) ex CIEP	F.E.I : plateforme d'inscription https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/partir-enseigner-le-francais-en-louisiane-codofil http://eduscol.education.fr/cid132056/codofil-sejour-en-louisiane.html http://eduscol.education.fr/cid132056/codofil-sejour-en-louisiane.html
Programme franco-allemand ÉlyséePrim	Enseignants titulaires de l'enseignement public du premier degré, justifiant d'un minimum de deux ans de services effectifs en tant que titulaires dans leur corps lors du dépôt de candidature.	Une année scolaire renouvelable une fois. Transmission par l'IN des dossiers de candidature reçus avec un premier avis à la DSDEN, date de transmission 10 janvier 2023.	Enseignement dans une école allemande	Développer l'enseignement de la langue allemande à l'école élémentaire, du cours préparatoire au cours moyen deuxième année, ainsi qu'à l'école maternelle, dans le cadre du réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues - Élysée. Favoriser le perfectionnement linguistique et culturel des candidats qui s'engagent, à leur retour en France, à assurer des activités qui contribuent au développement de l'enseignement de l'allemand. Faire bénéficier les élèves français de cours assurés par des enseignants allemands. Participer à la diffusion de langue et de la culture françaises en Allemagne. Sensibiliser les différents acteurs à l'importance pour tout enseignant d'une expérience de mobilité et à l'enrichissement de tout parcours professionnel par une ouverture sur un système éducatif différent ainsi qu'à l'intérêt d'une immersion prolongée dans le pays voisin. Contribuer à pérenniser l'amitié et la coopération éducative franco-allemandes.	Rémunération identique à celle perçue en France. Prime d'expatriation temporaire.	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - DGESCO, en lien avec l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse).	Note de service du11-7-22 https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo30/MENC2217185N.htm https://eduscol.education.fr/cid46951/echange-franco-allemand-des-enseignants-du-1er-degre.html
Programme national Jules Verne	Pour les enseignants du 1er et 2nd degré de l'enseignement public	Une année scolaire, renouvelable deux fois et seulement avec des pays extra-européens, sur détachement ou sur réciprocité de mises à disposition.	Séjours professionnels à l'étranger	Développement des actions de coopération éducative hors de France. Développement professionnel des enseignants et évolution de leurs pratiques pédagogiques. Dynamisation des parcours professionnels des enseignants en leur permettant de les diversifier.	Indemnité représentative de frais d'expatriation temporaire	Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - DGESCO	Note de service du 1-8-22 https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo31/MENC2218283N.htm